



Syndicat des Lycées et Collèges
Cgt – FORCE OUVRIERE
de Loire-Atlantique
2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes
Mail : folc44@gmail.com Site : www.snfolc44.fr



Nantes le 07 février 2025

Objet : vote de non-censure et conséquences à l' éducation nationale

Profondément attaché à la défense des personnels, de leurs statuts et de leurs conditions de travail, notre syndicat, le SNFOLC 44, doit en ce début d'année 2025, se battre auprès de la direction académique du 44 pour obtenir, établissement par établissement, une DGH (dotation horaire globale : les moyens alloués aux établissements) plus favorable.

Partout dans le département, les collègues enseignant dans le secondaire nous font remonter leurs revendications légitimes (suppression de postes, classes trop chargées).

Or, par votre vote de non censure, vous avez permis l'adoption sans majorité d'un budget qui vient entériner partout des suppressions de postes dans l'Éducation Nationale , en particulier dans notre département.

Est-ce à dire que vous validez un budget qui supprime l'équivalent de 17 postes avec des conséquences sur de nombreux collèges et lycées dans un département qui avait l'opportunité de faire baisser pour la première fois le nombre global d'élèves par classe ?

Comment pouvez-vous justifier votre vote en mettant en avant des avancées mineures et en arguant (visiblement à bout d'arguments) que « cela aurait pu être pire » sans nouveau budget. Qu'il faut se réjouir de ne pas perdre 4000 postes en plus au niveau national ?

Notre organisation syndicale continue de revendiquer encore et toujours les moyens nécessaires à la défense du service public d'éducation. Vous voudrez bien trouver en annexe de ce courrier quelques unes des motions et des demandes d'audience des établissements concernés auprès de la Direction académique du 44, illustrant mieux que toutes les conséquences locales d'un budget national.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas votre vote.

Cordialement

Le bureau du snfolc44